COMMUNE DE
CHÂTEAU-D'ŒX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Œx
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 2 avril 2025
Greffe_0134_Préavis édités

Préavis no 11/2025

Demande de crédit pour la réaffectation de la salle des maîtres en appartement au Collège des Moulins ainsi que la réfection du garage et préau attenants

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité, désireuse de favoriser la mise sur le marché de logements, a contacté l'ASIPE afin de connaître les possibilités sur le site du Collège des Moulins et notamment d'étudier la possibilité de déplacer la salle des maîtres dans l'une des deux classes actuellement vides. L'ASIPE a ainsi accepté de libérer au 30 juin 2025, l'appartement du 2ème étage côté « Ouest » qui sert de salle des maîtres depuis plus de 25 ans.

Le garage, qui se trouve coté « Est » à droite de l'entrée du Collège des Moulins, présente des fissures dues probablement à un tassement du terrain suite aux travaux de construction de l'abri PCi. Ce bâtiment, construit après le collège, n'est pas lié au bâtiment principal. Il a subi un glissement en direction du terrain de sport qui a engendré des fissures très marquées à l'intérieur comme à l'extérieur bien visibles au niveau de l'acrotère et sur les crépis. À l'intérieur du garage se trouve un lavabo qui est maintenu hors gel par un radiateur qui tourne tout l'hiver.

Le préau scolaire, qui dans son utilisation donne également pleine satisfaction, est recouvert d'un revêtement synthétique posé il y a 32 ans, lequel présente aujourd'hui de gros signes d'usure. Les installations sportives, buts de foot et paniers de basket, sont également vraiment usés et ne sont plus conformes selon les normes BPA.

OBJET N°1 : REFECTION DE L'APPARTEMENT

Nature des travaux

Les travaux consistent au changement des mitigeurs de salle de bain et de la cuisine. Les moquettes des sols seront remplacées par un sol en PVC.
Les travaux envisagés incluent la modernisation de la cuisine par le remplacement de l'électroménager qui date d'une quarantaine d'années, par des appareils plus économes en énergie. Ils englobent également le remplacement des sols, ainsi que le rafraîchissement des peintures dans l'ensemble des pièces.

Coût des travaux

Description		Montant
Modifications de l'installation électrique	CHF	4'000.00
Changement des mitigeurs	CHF	5'000.00
Pose et fourniture des revêtements de sols et remplacement de l'électroménager de la cuisine	CHF	18'000.00
Peinture intérieure	CHF	5'000.00
Divers et imprévus 10%	CHF	4'000.00
Total TTC :	**CHF**	**36'000.00**

OBJET N°2 : REMISE EN ETAT DU GARAGE

Nature des travaux

Le garage n'ayant pas besoin d'être chauffé, la Municipalité propose de supprimer le radiateur pour des raisons d'économies d'énergie et d'installer un robinet extérieur anti-gel.

Le toit plat est constitué d'une dalle à hourdis qui est fissurée et doit être réparée. Le gravier de protection du toit sera évacué et après la réparation de la maçonnerie, une nouvelle étanchéité sera posée et protégée par du gravier. Les parties de crépi décollées seront assainies par un piquage et la pose d'un treillis avant de refaire le crépi. Le dallage à l'entrée du garage sera supprimé et remplacé par un revêtement en bitume. Le garage sera repeint ainsi que la porte et les parties métalliques.

Coût des travaux

Description		Montant
Maçonnerie	CHF	12'500.00
Ferblanterie et étanchéité	CHF	11'500.00
Modifications sanitaire et chauffage	CHF	3'500.00
Peinture extérieure	CHF	5'500.00
Divers et imprévus 10%	CHF	3'500.00
Total TTC :	**CHF**	**36'500.00**

OBJET N°3 : REFECTION DU SOL DU PREAU

Nature des travaux

Enlèvement de la partie synthétique et pose d'un nouveau revêtement. Nouveau marquage au sol et installation des jeux selon les normes actuelles.

Coût des travaux

Description		Montant
Réfection du sol du préau	CHF	50'000.00
Equipements pour installations sportives	CHF	16'000.00
Divers et imprévus 10%	CHF	6'500.00
Total TTC :	**CHF**	**72'500.00**

RECAPITULATIF DES COÛTS

Description		Montant
Réfection de l'appartement	CHF	36'000.00
Réfection du garage	CHF	36'500.00
Réfection du sol du préau	CHF	72'500.00
Total	**CHF**	**145'000.00**

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

- vu le préavis municipal No 11/2025 du 2 avril 2025;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

- **de l'amortissement**
  - du montant de CHF 145'000.00 sur une période de 30 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation.

décide

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre différents travaux dans le bâtiment scolaire des Moulins ainsi que sur ses extérieurs.

- **d'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 145'000.00

- **de financer ce montant** par un emprunt dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours, si nécessaire.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 2 avril 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :	**La Secrétaire :**
Eric Grandjean	**Sophie Matthey**